

PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE
PUBLIQUE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA CONFÉRENCE
RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE
16 JUIN 2011, À LA SALLE LA GRANDE
RIVIÈRE AU BEST WESTERN ALBERT
CENTRE-VILLE, À ROUYN-NORANDA,
SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ULRICK
CHÉRUBIN, PRÉSIDENT¹.

Les présences :

Mesdames Lorraine Barrette, administratrice
Chantal Parent, administratrice
Linda Perron-Beauchemin, administratrice
Messieurs Daniel Rancourt, secrétaire
Arnaud Warolin, trésorier
Philippe Barette, administrateur
Luc Dupuis, administrateur
Carol Nolet, administrateur
Jacques Riopel, administrateur

Les absences :

Mesdames Mélissa Desrochers, administratrice
Johanne Jean, administratrice
Messieurs Jean-Maurice Matte, premier vice-président
Mario Provencher, deuxième vice-président
Marc Bibeau, administrateur
Bernard Flébus, administrateur
Normand Houde, administrateur
Fernand Trahan, administrateur
Jean Turgeon, administrateur

Public :

Mesdames Yvonne Carlos, Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue (RFAT)
Carole Jacob, Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue (RFAT)
Gracia Laforge, MAMROT
Renée Massicotte, MDEIE
Messieurs Marc Buteau, bureau du député Daniel Bernard
Pape Déthié Ndione, Conseil régional de l'environnement
Samuel Doré, bureau de la députée Christine Moore
Denis Moffet, MAMROT

Membres du personnel :

Mesdames Lili Germain, agente de communication
Sarah Charbonneau, agente de développement
Mélanie Corriveau, agente de développement
Messieurs Luc Bélisle, directeur général

¹ Prendre note que ce procès-verbal n'a pas encore été adopté par les membres du Conseil d'administration de la Conférence régionale. Il le sera lors de la prochaine assemblée publique.

Simon Letendre, directeur général adjoint
Guy Bourgeois, agent de chantier/ComaxAT-ComaxNORD
Serge Maheux, analyste socioéconomique

1. MOT DE BIENVENUE

Le président, M. Ulrick Chérubin, souhaite la bienvenue aux personnes participant à la rencontre.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président présente l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par M. Carol Nolet, appuyé par M. Daniel Rancourt, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Mot de bienvenue du président
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée publique du 22 juin 2010
4. Entérinement des décisions prises par les membres du bureau de direction et du caucus pour l'année 2010-2011
5. Questions et commentaires du public
6. Présentation du rapport annuel 2010-2011
7. Présentation des états financiers 2010-2011
8. Nomination du vérificateur
9. Questions et commentaires du public
10. Levée de l'assemblée

Mise en forme : Puces et numéros

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU 22 JUIN 2010

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantal Parent, appuyée par M. Luc Dupuis, d'adopter le procès-verbal du 22 juin 2010 tel que libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ENTÉRINEMENT DES DÉCISIONS PRISES PAR LES MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION ET DU CAUCUS POUR L'ANNÉE 2010-2011

L'adjoint à la direction générale, M. Simon Letendre, présente les principales décisions prises par les membres du bureau de direction et du conseil d'administration au cours de l'année financière 2010-2011. Il rappelle que celles-ci sont présentées en lien avec les grandes lignes de la planification stratégique de développement régional.

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par Mme Linda Perron-Beauchemin, d'entériner les décisions prises en caucus entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

À la suite d'une question formulée par Mme Yvonne Carlos, le directeur général, M. Luc Bélisle, indique que l'on en est à la dernière année de la planification stratégique régionale. Un bilan sera complété et une liste d'éléments demeurant à réaliser sera préparée au bénéfice des membres du conseil d'administration. Par la suite, la Conférence régionale s'attaquera au prochain plan en collaboration avec les groupes et personnes intéressés. Rappelant que plusieurs organisations ayant déjà en main leur propre plan d'action, il souligne que la Conférence régionale devra s'assurer de coordonner les interventions et tenter d'établir des priorités.

M. Ulrick Chérubin indique que la Conférence régionale devra mettre beaucoup d'accent au cours des prochaines années sur la question du développement social. Il mentionne que la région a reçu un bon montant pour réduire la pauvreté en Abitibi-Témiscamingue. Du personnel devra donc être embauché afin de s'attarder à ce volet social. Il ajoute que la Conférence régionale vient aussi de nommer quelqu'un dont le mandat sera rattaché à la planification stratégique, soit Mme Mélanie Corriveau.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2010-2011

M. Luc Bélisle présente les grandes lignes du rapport annuel de l'organisation, rappelant que le tout ne rend pas nécessairement justice à l'ensemble du travail qui a été réalisé en cours d'année. Il ajoute que la version déposée pour la présente réunion constitue une version préliminaire. Il invite les gens qui auraient des modifications à apporter au texte à contacter rapidement l'agente de communication, Mme Lili Germain.

IL EST PROPOSÉ par M. Carol Nolet, appuyé par Mme Linda Perron-Beauchemin, d'adopter le rapport annuel 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2010-2011

M. Simon Letendre fait la présentation des états financiers consolidés. Il indique qu'au cours de l'après-midi, une représentante de la firme comptable Samson Bélair/Deloitte & Touche est venue présenter les états financiers vérifiés.

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantal Parent, appuyée par M. Philippe Barette, d'accepter les états financiers vérifiés pour l'année 2010-2011 tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

IL EST PROPOSÉ par M. Carol Nolet, appuyé par Mme Lorraine Barrette, de reconduire la firme Samson Bélair/Deloitte & Touche pour la vérification des états financiers 2011-2012 de la Conférence régionale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

M. Ulrich Chérubin spécifie que la Conférence régionale se préoccupe de plusieurs dossiers et qu'elle transmet au gouvernement du Québec les préoccupations exprimées par la population de l'Abitibi-Témiscamingue sur différents sujets au moyen d'avis, de commentaires, de mémoires, de correspondances et autres. Il ajoute que plusieurs personnes travaillent fort afin que la région garde toute sa crédibilité et que l'organisation fasse partie des CRÉ les plus performantes à l'échelle du Québec. Il souligne que le mérite revient aux membres du conseil d'administration.

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Riopel, appuyé par M. Philippe Barette, de remercier et de féliciter le personnel de la Conférence régionale ainsi que son président pour le travail réalisé tout au long de la présente année financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Rancourt, appuyé par M. Arnaud Warolin, de lever la rencontre à 18 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président remercie les personnes présentes et leur souhaite bon retour à la maison.